

FIRST UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION  
OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS  
GENEVA 1955

OPEN INSTITUTIONS

THE REFORMATORY FARMS AT BUREWALA,  
PUNJAB (PAKISTAN)

by Hamid-uz-Zafar,  
Reclamation Officer, Government of Punjab, Lahore

Un résumé en français de l'article est joint en annexe.  
A French summary of article is attached.



UNITED NATIONS

Le système de probation<sup>1</sup> est réglementé au Punjab depuis 1926 par la loi relative à la libération sous probation des détenus ayant un bon comportement, qui prévoit la libération à titre conditionnel de délinquants primaires choisis en raison de leur bon comportement continu pendant la durée de leur peine. Le délinquant ainsi libéré conditionnellement est requis de se conformer à une série de conditions précise qui lui imposent une vie journalière réglée sous la surveillance d'un organisme gouvernemental nommé le *Reclamation Department*. Pendant la période de probation, qui est normalement de la durée de la portion de peine de prison qui reste à subir et est généralement de six mois à cinq ans, on fournit au délinquant les facilités qui lui permettront de gagner sa vie.

L'un des traits importants de l'activité du *Reclamation Department* est le groupe de fermes de Burewala, qui est située à 175 milles de Lahore, la capitale de la province, et qui comprend 3,000 acres de terrain agricole irrigué par des canaux. Le délinquant libéré conditionnellement est généralement installé comme fermier du gouvernement, selon un système de participation à la récolte, sur l'une des parcelles de dix acres de la ferme, qui en compte environ deux cents. Il est exempté du paiement de l'impôt foncier (mais il paye la taxe pour l'eau et les autres taxes locales nominales), il reçoit sans frais de bons accessoires agricoles et on lui avance une somme d'argent remboursable allant jusqu'à cinq cents roupies, ou environ 150 dollars pour l'achat d'un couple de bétail, d'engrais et de graines. L'établissement comprend deux fermes, l'une pour délinquants adultes et l'autre pour les jeunes adultes (*Bors-tal*). Les familles des délinquants sont autorisées à vivre à la ferme, dans des locaux construits par le gouvernement. Le régime ne comprend pas de travail obligatoire ou d'autres restrictions rappelant la vie de la prison. Il tend cependant à occuper le délinquant à des travaux difficiles sur sa parcelle et à lui enseigner une bonne pratique agricole, ainsi qu'à lui donner une instruction morale, religieuse et civique. L'ensemble de ce régime tend à créer un climat favorable pour la réadaptation morale des délinquants. Le personnel dispense un traitement individuel et des conseils aux délinquants. L'établissement comprend deux fermes

<sup>1</sup> Le terme "probation" est utilisé dans ce rapport dans un sens différent de celui qui a été retenu dans l'étude des Nations Unies sur "la probation et les mesures analogues".

modèles, une pour chaque groupe de délinquants, un verger et pépinière, deux dispensaires, deux magasins d'approvisionnement coopératifs et des centres de récréation pour la lutte, des jeux pulaires et le scoutisme.

Le revenu annuel moyen des délinquants résidant à Burewala s'élève à cinq cents roupies ou cent-cinquante dollars, c'est-à-dire près du double du revenu moyen par tête au Pakistan, qui est de 230,6 roupies ou 69,8 dollars. Les fermes de Burewala reçoivent chaque année de trois à quatre cents délinquants libérés conditionnellement.

Le *Reclamation Department* surveille également les délinquants après leur libération. Durant les sept années d'existence de l'Etat du Pakistan, on n'a pas compté un seul cas de récidive.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at [cjsmithphd@comcast.net](mailto:cjsmithphd@comcast.net) or Emil Wandzilak at [emil.wandzilak@unodc.org](mailto:emil.wandzilak@unodc.org).